

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES CONTRAT SOCIAL DE LA MÉDECINE AVEC L'HUMANITÉ

Préambule

Jamais dans l'histoire de la civilisation humaine, le bien-être de chacun n'a-t-il été aussi inextricablement lié à celui de tous les autres. Les épidémies ne respectent aucune frontière nationale dans un monde de commerce global et de voyages. Les guerres et les actes de terrorisme, enrôlent des innocents pour combattre et ciblent souvent des civils. Les progrès dans les sciences médicales et en génétique, si toutefois ils promettent de grands bénéfices, peuvent également être tournés à des fins maléfiques. La portée sans précédent et l'aspect immédiat de ces défis universels exigent une action concertée ainsi qu'une réponse de tous.

En tant que médecins, notre réponse est liée à notre héritage collectif de soins envers les malades et ceux qui souffrent. Au fil des siècles, les médecins ont accompli cette obligation individuellement en faisant usage de leurs compétences et connaissances avec talent, altruisme et parfois de manière héroïque. Aujourd'hui, notre profession doit réaffirmer son engagement historique à combattre les attaques, d'origines naturelles ou humaines, qui portent atteinte à la santé et au bien-être du genre humain. Ce n'est qu'en agissant ensemble, en dépassant les divisions aussi bien géographiques qu'idéologiques, que nous pouvons surmonter d'aussi puissantes menaces. L'humanité est notre charge.

Déclaration

Nous, les membres de la communauté mondiale des médecins, nous engageons solennellement à:

1. Respecter la vie humaine et la dignité de chacun.
2. Nous garder de cautionner ou de commettre des crimes contre l'humanité et à condamner de tels actes.
3. Traiter les malades et les blessés avec compétence et compassion mais sans préjugés.
4. Faire usage de nos connaissances et de nos compétences lorsque nécessaire, même si cela présente pour nous un danger.
5. Protéger la vie privée et la confidentialité de ceux que nous traitons et ne rompre cette confiance que lorsque la conserver poserait une menace sérieuse à leur santé et sécurité ou quant à celle des autres.
6. Travailler librement entre collègues pour découvrir, développer et promouvoir les progrès de la médecine et de la santé publique qui peuvent soulager la souffrance et contribuer au bien-être de la personne.

7. Éduquer le public et les pouvoirs politiques quant aux menaces présentes et futures contre la santé de l'humanité.

8. Encourager les changements sociaux, économiques, éducatifs et politiques qui peuvent soulager la souffrance et contribuer au bien-être de la personne.

9. Jouer le rôle d'enseignant et de guide envers ceux qui nous suivent, car ils représentent l'avenir de notre profession.

Nous faisons ces promesses de manière solennelle, librement, et sur notre honneur personnel et professionnel.